الضمان الإجتماعي
ⵜⴰⵎⵉⵏⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
CNSS
ملتزمون بحمايتكم

Agadir le : 11/11/2026

Royaume du Maroc
La Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction Régionale Souss-Massa
Agadir

Avis d'achat sur bons de commande n° 21/2026

Le Directeur Régional procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Acquisition de petit matériel, outillage divers au profit de la Direction Régionale CNSS- RELANCE.

Consistance de la prestation:

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté
1	**Pile alcaline 1,5V AAA (LR6) pour télécommande Duracell ou équivalent meilleure qualité**	Pile alcaline standard AA/LR6 1,5V, pour télécommandes (climatiseurs, téléviseurs, etc.), longue durée, marque reconnue (Duracell ou équivalent de qualité égale).	U	200
2	**Fourniture et pose de Boite à clés 48 CLES de Meilleur qualité**	clés 48 CLES de Meilleur qualité	U	16
3	**Fourniture et pose de Canon a porte clés non duplicable meilleure qualité**	Canaux a porte clés non duplicable meilleur qualité.	U	30
4	**Fourniture et installation Boite pharmacie murale meilleure qualité**	Pharmacie murale carrée de 30 x 30 x 12 centimètres acier inoxydable avec une porte en verre trempé dépoli, elle allie robustesse, résistance à l'humidité et élégance discrète équipée d'une serrure avec clés	U	3
5	**Pile alcaline 1,5V AA (LR6) pour souris/clavier sans fil meilleure qualité**	Pile alcaline standard AA/LR6 1,5V, pour périphériques informatiques sans fil (souris, claviers), longue durée, marque reconnue ou équivalent de qualité égale.	U	200
6	**Sous-plat en acier inoxydable meilleure qualité**	Support de table en acier inoxydable pour poser plats et récipients chauds, diamètre standard, finition anti-rayures, meilleure qualité.	U	20
7	**Tuyau d'arrosage 30 m renforcé anti-vrille meilleure qualité**	Tuyau multicouches renforcé, résistant à la pression et à la torsion (anti-vrille), longueur 30 mètres, raccords standards inclus, meilleure qualité.	U	8

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté
8	**Film de protection PU/PVC pour bureau meilleure qualité**	Film/rouleau de protection transparent en PU/PVC pour plateau de bureau, résistant aux rayures et à l'usure, fourni au mètre linéaire, découpé à la longueur requise.	M²	15
9	**telecommande universelle HUAYU RM-L1130+8telecommande universelle HUAYU RM-L1130+8 meilleure qualité**	une télécommande universelle pour téléviseurs LCD, LED et certains Smart TV, compatible avec de nombreuses marques Compatible avec la plupart des téléviseurs LCD/LED. Fonction de recherche automatique du code TV. Commandes classiques : Marche/Arrêt, Volume, Chaînes, Menu, Source.	U	20
10	**rallonge parasurtension 6 prises meilleure qualité**	Rallonge électrique parasurtenseur 6 prises Protection contre les surtensions et les pics de tension Interrupteur marche/arrêt avec voyant lumineux Câble d'alimentation (3 m) Tension : 230 V Intensité maximale : 16 A Puissance maximale : 3680 W Idéale pour protéger ordinateurs, téléviseurs, imprimantes, box Internet et autres équipements électroniques.	U	80
11	**Caméra de vidéosurveillance dôme, usage intérieur, 5 MP meilleure qualité**	Caméra dôme haute définition 5 mégapixels, usage intérieur, vision nocturne infrarouge, boîtier anti-vandalisme, meilleure qualité.	U	20
12	**Presse à panini électrique professionnelle en acier inoxydable meilleure qualité**	Plaques de cuisson rainurées ou mixtes Structure en acier inoxydable Thermostat réglable : 50 °C à 300 °C Alimentation : 220-240 V Puissance : 1 800 à 2 500 W Bac récupérateur de graisse Poignée isolante thermique Voyants de fonctionnement et de chauffe Dimensions usuelles de cuisson : Surface : 34 × 23 cm environ	U	8
13	**Plaque de cuisson électrique professionnelle meilleure qualité**	1feux Puissance totale : 2 000 à 3 500 W Thermostats indépendants Surface en acier inoxydable Alimentation : 220-240 V	U	8

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté
14	**Mémoire vive (RAM) DDR4 8 Go pour ordinateur de bureau ou portable meilleure qualité**	Capacité : 8 Go Technologie : DDR4 Fréquence : 2666 MHz à 3200 MHz Tension : 1,2 V Type : DIMM 288 broches (PC de bureau) SO-DIMM 260 broches (ordinateur portable) Compatible Intel et AMD	U	10
15	**Disque SSD interne 512 Go SATA III ou NVMe PCIe meilleure qualité**	Capacité : 512 Go Technologie : SSD (Solid State Drive) Interface : SATA III 2,5 pouces ou M.2 NVMe PCIe Vitesse de lecture : SATA : ≥ 500 Mo/s NVMe : ≥ 2 000 Mo/s Résistance aux chocs et aux vibrations Faible consommation énergétique	U	10

- **Lieu d'exécution/livraison :** les 17 sites CNSS Souss-Massa figurant à l'Annexe II.
- **Délai d'exécution ou date de livraison :** les fournitures objet du présent avis doivent être livrées au plus tard dans un délai de 25 jour calendaire à compter de la date de réception du bon de commande par l'attributaire.
- **Obligations du prestataire :** Le prestataire s'engage à livrer des fournitures neuves et conformes, à assurer leur transport et leur manutention à ses frais. Toute fourniture non conforme doit être remplacée aux frais du prestataire, sans prolongation du délai principal.
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents :** 13/11/2026 à 14h00.

Les plis des concurrents peuvent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

P.J en Annexe:

- I. Note de référence
- II. Les adresses des sites concernés par la prestation

ABERDOUR LARBI
Chef de Division Ressources
Direction Régionale Souss Massa
CNSS

الضمان الإجتماعي
ⵜⴰⵎⵉⵏⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
CNSS
ملتزمون بحمايتكم

Note De Référence

A. Documents à fournir par le concurrent avant l'attribution

1. Le concurrent doit présenter au minimum deux attestations de référence relatives à des prestations similaires à l'objet du présent avis.
2. Le concurrent doit fournir une attestation CNSS en cours de validité attestant de sa situation régulière vis-à-vis de la CNSS.
   Ces documents doivent être transmis aux adresses électroniques :
   - youssef.bangui@cnss.ma
   - abdelghani.bouzemmour@cnss.ma
   - dr.soussmassa@cnss.ma

avant la date et l'heure limites fixées dans la lettre de consultation.
En cas de non-réception de ces documents dans le délai susmentionné, le concurrent sera automatiquement écarté.

B. Garanties pécuniaire et pénalité de retard

1. Le cautionnement provisoire exigé au titre du présent avis est fixé forfaitairement à Mille Cinq Cents dirhams (1 500,00 DH).
2. Un cautionnement provisoire est exigé du concurrent auquel l'invitation est adressée. Celui-ci doit être constitué après sa confirmation de participation et avant l'attribution du bon de commande, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de confirmation. À défaut, le concurrent sera automatiquement écarté.
3. Le cautionnement provisoire est confisqué en cas de désistement, d'abandon, de non-respect des engagements contractuels ou de manquement grave aux dispositions du présent avis d'achat.
4. Le cautionnement provisoire est restitué après la réception des travaux et la validation de leur conformité par le maître d'ouvrage
5. À défaut d'avoir achevé les livraisons dans le délai contractuel, une pénalité de retard égale à un pour mille (1 ‰) du montant initial du bon de commande sera appliquée à l'attributaire pour chaque jour calendaire de retard. Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à dix pour cent (10 %) du montant initial du bon de commande.

B. Obligations de l'attributaire après l'attribution

1. Tous les article à livrer doivent être neufs, de premier choix et conformes aux normes en vigueur.
2. Les prix comprennent l'emballage, le transport, le déchargement et la manutention jusqu'aux sites désignés et toutes les fournitures nécessaires à la bonne exécution des prestations.

11. Toute article non conforme, défectueuse, détériorée ou incomplète doit être retirée et remplacée par l'attributaire à ses frais exclusif dans les délais fixés par le maître d'ouvrage.
12. L'attributaire est responsable de la sécurité de son personnel et matériel déployé. Il doit prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les accidents, blessures ou

autres dommages. La Direction régionale CNSS –SOUSS MASSA n'assume aucune responsabilité en cas d'accident, blessure ou autre dommage causé à un membre du personnel, à un matériel de l'attributaire ou à un tiers lors de l'exécution de la prestation

13. Après achèvement des travaux, l'attributaire est tenu d'évacuer les gravats, déchets, emballages et matériaux inutilisés et d'assurer le nettoyage complet des lieux.

C. Délai d'exécution

1. Le délai global d'exécution des travaux est fixé à Vingt Cinq (25) jours calendaires à compter de la date de notification du bon de commande.
2. Avant le démarrage des travaux, l'attributaire doit soumettre un planning détaillé de livraison au maître d'ouvrage pour validation.
3. Toute modification du planning validé doit faire l'objet d'une demande préalable et d'une validation écrite du maître d'ouvrage.

C. Modalités de paiement

1. Le paiement sera effectué exclusivement sur la base des prestations réellement exécutées, réceptionnées et validées par le maître d'ouvrage.
2. Aucun paiement ne sera effectué pour les prestations non réalisées ou jugées non conformes aux prescriptions du présent avis d'achat.
3. Le paiement ne pourra être effectué qu'après exécution complète, constatation du service fait et présentation d'un dossier comprenant la facture et les bons de livraison.
4. Le dossier de paiement doit comprendre,
    - La facture doit obligatoirement mentionner le numéro et la date du bon de commande, la désignation et les quantités des articles livrés, les prix unitaires ainsi que les montants HT, TVA et TTC, et les références bancaires (RIB) du prestataire.
    - pour chaque site livré, un bon de livraison individuel distinct d'un bon de livraison global regroupant plusieurs sites. Ce bon de livraison est signé conjointement par le responsable de l'entité concernée et le prestataire ; il reprend les quantités réellement livrées sur ce site, ainsi que le numéro du bon de commande, la date, la désignation des prestations et les éventuelles réserves.
5. Tout dossier incomplet ou comportant un bon non signé ne pourra pas être traité pour paiement jusqu'à sa régularisation.

الضمان الاجتماعي
ⵜⴰⵎⵉⵏⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
CNSS
Le devoir de vous protéger

II. Les adresses des sites concernés par la prestation

N°	Agence	Ville	Adresse
1	Direction Régionale	Agadir	Av. Général Kettani
2	Agadir Talborjt	Agadir	Av. Général Kettani
3	Agadir Dakhla	Agadir	62, Av Hassan I Dakhla Agadir
4	Division Perception	Agadir	62, Av Hassan I Dakhla Agadir
5	Division Contrôle	Agadir	62, Av Hassan I Dakhla Agadir
6	Agadir Anza	Agadir	Nouveau Port Agadir
7	Agadir Dcheira	Dcheira	553, Boulevard des FAR – Dcheira Jihadia
8	Ait Melloul	Ait Melloul	Angle Bd Brahim Roudani et Bd Atlas - Quartier Industriel
9	Oulad Tayma	Oulad Tayma	Bd Mohamed V
10	Biougra	Biougra	649 Bd Hassan II Biougra
11	Tiznit	Tiznit	Quartier Administratif
12	Taroudant	Taroudant	Quartier Administratif - M'haita
13	Ouled Berhil	Ouled Berhil	Hay Jnane Goudach Route Marrakech - Ouled Berhil
14	Tafraout	Tafraout	Route Nationale n°104 - Tafraout
15	Taliouine	Taliouine	Lotissement Takadoum n°16 - Centre Taliouine
16	Tata	Tata	Boulevard Mohammed VI Quartier Administratif - Tata
17	Belfaa	Belfaa	Lot Aziz n°16 Belfaa

Rappel : pour chaque site livré, un bon de livraison individuel — distinct d'un bon de livraison global — doit être établi et signé conjointement par le responsable de l'entité concernée et le prestataire, en reprenant les quantités réellement livrées.

ADERDOUR LARBI
Chef de Division Ressources
Direction Régionale Souss Massa